Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

PLAINTE non instruite

Par FAT 123

Bonjour

Aayant deja porte plainte en 2018 directement au procurreur
je n'ai jamais eu de reponse
J 'ai encore depose plainte au commissariat de police mais cela
fait 1 AN nouvelle
j avoue que les faits derangent beaucoup de personnes dans cette plainte mais je suis la VICTIME
Que dois je faire pour avoir justice a qui je dois m adresser
car m^me les avocats ne veulent pas de mon affaire
cela les derange
depuis 2018 je n existe plus mais je dois tout faire pour avoir
justice

Par Nihilscio

Bonjour,

Vous avez la ressource de saisir le juge d'instruction : [url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20798]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20798[/url]

Cela ne garantit pas que le juge lancera une enquête. La décision lui appartient. Le fait qu'aucun avocat ne veuille s'occuper de votre affaire laisse craindre un refus du juge. Mais vous avez le droit d'essayer.

Par FAT 123

non il y a un avocat implique avec son client qui ont fait du penal cest la raison pour laquelle on ne veut pas que je saisisse la justice j'ai les preuves